LE MARCHÉ DE L'HABITATION

RAPPORT SUR LE MARCHÉ LOCATIF

Faits saillants - Nouveau-Brunswick[1]

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Date de diffusion : 2017

Le taux d'inoccupation global*...

EST DESCENDU à

4,1%

En dessous province
Semblable province
Au-dessus province

Le loyer moyen est de*...

741$

A AUGMENTÉ de 1,1 %

En dessous province
Semblable province
Au-dessus province

MARCHÉ LOCATIF PRIMAIRE *(selon le nombre de chambres)*

Studios	Une chambre	Deux chambres	Trois chambres ou plus
7,1 % Taux d'inoccupation	4,4 % Taux d'inoccupation	3,7 % Taux d'inoccupation	4,2 % Taux d'inoccupation
547 $ Loyer moyen	639 $ Loyer moyen	778 $ Loyer moyen	892 $ Loyer moyen

« La population croissante au Nouveau-Brunswick a contribué à faire descendre le taux d'inoccupation à son plus bas depuis 2009. »

Michael Edwards
Analyste principal de marché

*Chaque année, à l'automne, la SCHL recueille des données sur les marchés locatifs primaire et secondaire. Les données présentées portent uniquement sur le marché locatif primaire, qui comprend les immeubles d'appartements d'initiative privée comptant au moins trois logements locatifs. Les logements du marché locatif secondaire sont les logements qui sont offerts en location, mais qui n'ont pas été construits expressément pour le marché locatif, par exemple les copropriétés louées. Sur le marché primaire, les taux d'inoccupation et les loyers sont calculés en incluant tous les immeubles de l'enquête, tandis que les augmentations de loyer sont calculées uniquement à partir des immeubles qu'ont en commun les échantillons d'enquête de la période actuelle et de l'année précédente. Les codes géographiques utilisés pour les immeubles de la région de l'Atlantique ont fait l'objet d'un examen en 2016. Dans le présent rapport, les statistiques de 2016 ont été retraitées afin de tenir compte des corrections apportées à ces codes.

[1] L'Enquête est menée uniquement dans les centres urbains de 10 000 habitants et plus.
Des rapports détaillés sont produits pour les régions métropolitaines de recensement (RMR).

Canada

SCHL CMHC

Faits saillants

- La forte croissance de l'emploi dans la province a réduit le nombre de départs et a raffermi la demande de logements locatifs.
- Les mises en chantier d'appartements ont ralenti au cours des dernières années, ce qui a limité la croissance de l'offre locative.
- Le taux d'inoccupation a diminué de 2,5 points de pourcentage en 2017.

La croissance de la demande sur le marché locatif a fait baisser le taux d'inoccupation au Nouveau-Brunswick

Le ralentissement des mises en chantier d'appartements et la croissance soutenue de l'emploi au cours des dernières années ont fait baisser le taux d'inoccupation à son plus bas depuis 2009. Selon les résultats de l'Enquête sur les logements locatifs menée en octobre 2017, le taux d'inoccupation au Nouveau-Brunswick atteignait 4,1 %, en baisse de 2,5 points de pourcentage par rapport à l'an dernier[2]. Au total, environ 1 600 unités de plus étaient occupées que l'année dernière, ce qui représente une augmentation de la demande locative d'à peu près 5 %.

Les principaux leviers de la demande sont l'immigration et les départs moins nombreux

L'immigration devrait baisser un peu cette année quand le flux de réfugiés retournera à la normale. Même si globalement les chiffres diminuent, les immigrants économiques continuent d'être nombreux. Au cours des huit premiers mois de 2017, il y a eu autant d'immigrants économiques au Nouveau-Brunswick qu'il y en avait eu durant l'année 2015 au complet.

Pour diverses raisons, les immigrants ont tendance à opter pour la location à leur arrivée au Canada, mais rapidement ils rejoignent la moyenne des Canadiens qui sont propriétaires. Cela signifie que toute hausse de l'immigration intensifie temporairement la demande locative, le temps que les nouveaux arrivants s'installent et commencent à accéder à la propriété.

La démographie contribue aussi au déplacement de la demande locative au Nouveau-Brunswick. Les jeunes adultes constituent la principale source de locataires; toutefois, les 15-24 ans sont de moins en moins nombreux depuis le boom des années 1970. Comme le nombre de locataires traditionnels diminue, la demande locative, en particulier la demande de logements neufs, provient principalement des baby boomers qui prennent leur retraite. Au cours des

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT!

à cette publication et à d'autres rapports du CAM en passant par le Bureau de commandes, à l'adresse www.schl.ca/marchedelhabitation. C'est pratique et rapide! Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les publications, ou encore vous y abonner et les recevoir par courriel, le jour même où elles sont diffusées. Mieux encore, la version électronique des produits nationaux standards est maintenant gratuite.

Figure 1

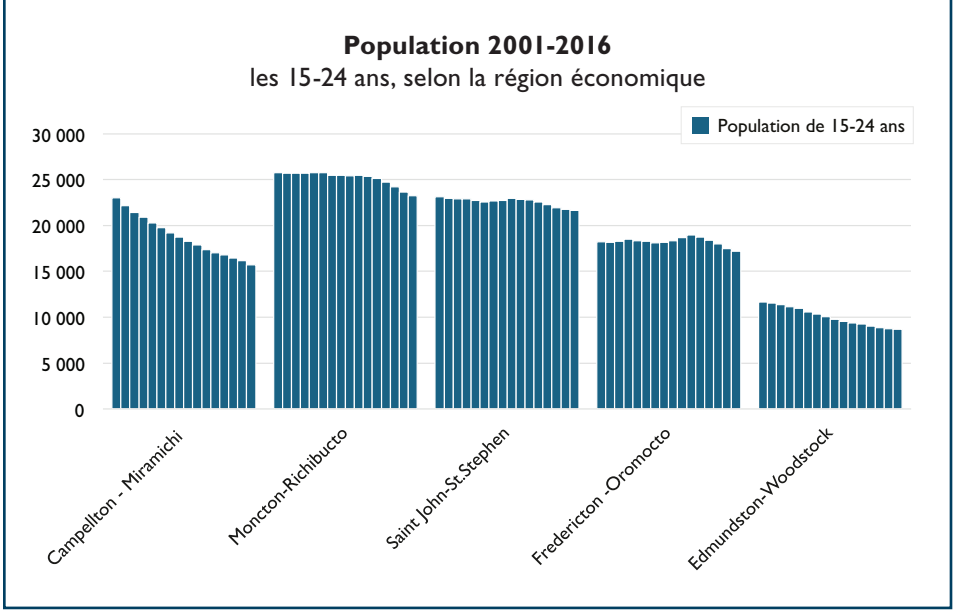

Source : Statistique Canada.

[2] L'Enquête sur les logements locatifs porte sur les immeubles d'initiative privée comptant au moins trois appartements locatifs.

Figure 2

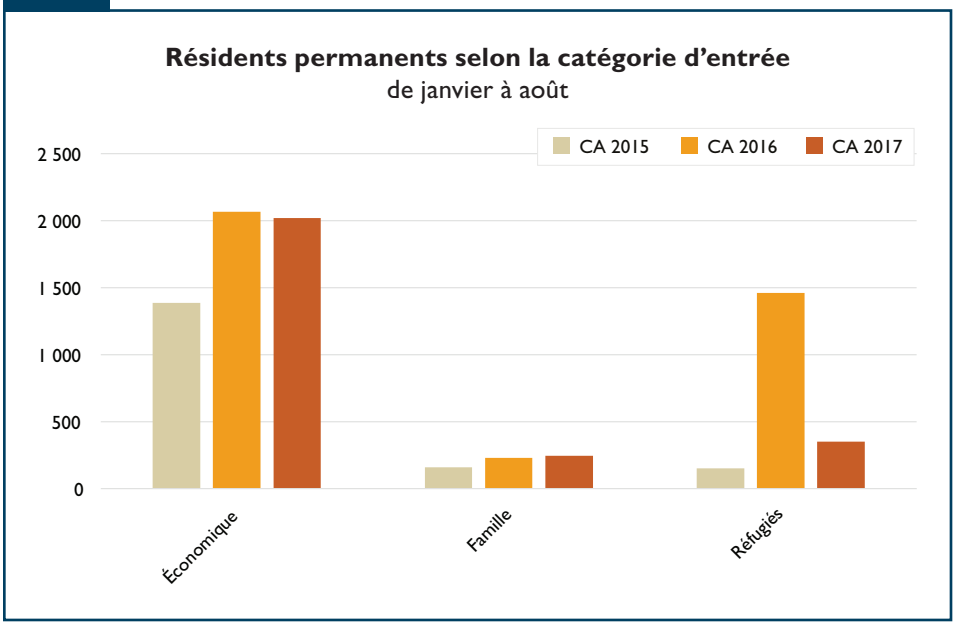

Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

dernières années, les promoteurs ont indiqué qu'ils avaient des locataires potentiels en attente, mais que ceux-ci avaient du mal à vendre leur maison rapidement. Récemment, la multiplication des ventes de maisons existantes a pu libérer certains de ces locataires potentiels. C'est probablement plus criant dans les petits marchés du nord du Nouveau-Brunswick et dans la région métropolitaine de recensement de Saint John où la durée moyenne d'une propriété sur le marché a chuté au cours de la dernière année.

Cette année, la croissance de l'emploi a été un levier important de la demande locative au Nouveau-Brunswick. Quand le taux de chômage est élevé, les gens ont tendance à vouloir aller dans des endroits où il est faible. Cependant, les provinces attirantes comme l'Alberta continuent d'avoir des taux de chômage élevés. Ainsi, si l'emploi est élevé au Nouveau-Brunswick, moins de gens voudront quitter la province, ce qui évitera l'exode des années passées. Statistique Canada estime que la province compte actuellement à peu près 1 000 habitants de plus qu'à la fin de 2016.

Les mises en chantier d'habitations ont diminué

Au cours des dernières années, les taux d'inoccupation élevés ont fait ralentir la construction d'appartements et ont permis au marché locatif de remplir en partie le stock de logements inoccupés. De juillet 2016 à juin 2017, 325 appartements ont été achevés au Nouveau-Brunswick, ce qui correspond à la moitié de la moyenne des cinq dernières années. Se sont ajoutés aux immeubles neufs, quelques immeubles plus petits qui sont revenus sur le marché de la revente après avoir été rénovés, en particulier dans la région de Saint John. Au total, l'univers locatif du Nouveau-Brunswick a été augmenté de 857 unités, alors qu'à peu près 1 600 nouveaux ménages locataires ont été recensés dans l'enquête.

Les loyers moyens augmentent lentement

La hausse du loyer moyen pour les unités visées par les enquêtes de 2016 et de 2017 était de 1,1 %[3], ce qui est à peine moins que le taux d'inflation pour cette période. Habituellement, des baisses importantes des taux d'inoccupation se traduisent par d'importantes hausses de loyers. Bon nombre de villes de la province avaient toutefois en début d'année des taux d'inoccupation élevés. La hausse des prix s'appliquait principalement aux unités qui avaient été louées après que le taux d'inoccupation eut suffisamment baissé pour exercer des pressions sur les prix.

[3] Lorsqu'on compare d'année en année les loyers moyens, il faut prendre en considération l'âge de l'immeuble, car les unités de construction récente ont tendance à se louer plus cher que celles de construction moins récente. En comparant le loyer des unités faisant partie de l'échantillon commun aux enquêtes d'octobre 2016 et d'octobre 2017, on obtient une meilleure indication de la hausse réelle assumée par la plupart des locataires.

Campbellton
Bathurst
Edmundston
Miramichi
Fredericton
Moncton
Saint John
Région métropolitaine de recensement
Agglomération de recensement
Subdivision de recensement
0
60
120
km
N

TABLEAUX COMPRIS DANS LES RAPPORTS SUR LE MARCHÉ LOCATIF

Fournis dans TOUS les Rapports sur le marché locatif

Données sur les appartements d'initiative privée

1.1.1 Taux d'inoccupation (%), selon la zone et le nombre de chambres
1.1.2 Loyer moyen ($), selon la zone et le nombre de chambres
1.1.3 Univers selon la zone et le nombre de chambres
1.1.4 Taux de disponibilité (%), selon la zone et le nombre de chambres (Non disponibles pour les centres du Québec)
1.1.5 Variation en (%) estimative du loyer moyen, selon la zone et le nombre de chambres
1.1.6 Taux de rotation (%), selon la zone et le nombre de chambres

Fournis dans CERTAINS des Rapports sur le marché locatif

Données sur les maisons en rangée d'initiative privée

2.1.1 Taux d'inoccupation (%), selon la zone et le nombre de chambres
2.1.2 Loyer moyen ($), selon la zone et le nombre de chambres
2.1.3 Univers selon la zone et le nombre de chambres
2.1.4 Taux de disponibilité (%), selon la zone et le nombre de chambres (Non disponibles pour les centres du Québec)
2.1.5 Variation en (%) estimative du loyer moyen, selon la zone et le nombre de chambres
2.1.6 Taux de rotation (%), selon la zone et le nombre de chambres

Données sur les appartements et les maisons en rangée d'initiative privée

3.1.1 Taux d'inoccupation (%), selon la zone et le nombre de chambres
3.1.2 Loyer moyen ($), selon la zone et le nombre de chambres
3.1.3 Univers selon la zone et le nombre de chambres
3.1.4 Taux de disponibilité (%), selon la zone et le nombre de chambres (Non disponibles pour les centres du Québec)
3.1.5 Variation en (%) estimative du loyer moyen, selon la zone et le nombre de chambres
3.1.6 Taux de rotation (%), selon la zone et le nombre de chambres

Fournis dans les rapports de Halifax, Québec, Montréal, Gatineau, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener-Cambridge-Waterloo, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Kelowna, Vancouver et Victoria

Données sur les appartements en copropriété offerts en location

4.1.1 App. en coprop. offerts en location et app. d'initiative privée visés par l'ELL - Taux d'inoccupation (%)
4.1.2 Loyer moyen ($) des app. en coprop. offerts en location et des app. d'initiative privée visés par l'ELL - nombre de chambres
4.1.3 Loyer moyen ($) des appartements en copropriété offerts en location - nombre de chambres
4.3.1 Univers des coprop., nombre d'unités offertes en location, pourcentage d'app. en coprop. offerts en location et taux d'inoccupation, appartements en copropriété

1.1.1 Taux d'inoccupation (%) des appartements d'initiative privée selon le nombre de chambres Nouveau-Brunswick

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17
Moncton (RMR)	**	7,5 c	5,8 b	4,3 c -	6,0 b	4,3 b ↓	5,8 d	5,6 d -	6,0 a	4,5 b ↓
Saint John (RMR)	11,0 c	4,2 d ↓	7,6 b	5,2 c ↓	8,3 a	4,4 b ↓	10,3 d	4,8 d ↓	8,5 a	4,7 b ↓
Bathurst (AR)	19,8 a	19,0 a -	**	**	**	**	**	**	11,3 d	8,2 c -
Campbellton (AR)	**	0,0 c	10,6 c	1,2 a ↓	5,5 b	0,0 c ↓	**	0,0 d	8,0 b	0,5 b ↓
Edmundston (AR)	**	**	13,1 c	10,8 c -	7,9 b	6,9 b -	**	**	9,5 b	8,6 b -
Fredericton (AR)	**	**	3,2 b	2,3 b ↓	4,8 a	1,9 a ↓	3,3 c	2,7 c -	4,4 a	2,2 a ↓
Miramichi(AR)	0,0 d	0,0 d -	2,1 c	0,0 c ↓	3,2 b	1,1 d ↓	**	**	3,0 a	1,0 d ↓
N.-B., centres de 10 000+	**9,8 b**	**7,1 b ↓**	**6,8 a**	**4,4 b ↓**	**6,2 a**	**3,7 a ↓**	**6,8 b**	**4,2 c ↓**	**6,6 a**	**4,1 a ↓**

1.1.2 Loyer moyen ($) des appartements d'initiative privée selon le nombre de chambres Nouveau-Brunswick

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17
Moncton (RMR)	580 a	584 a	678 a	676 a	798 a	803 a	961 b	930 b	767 a	764 a
Saint John (RMR)	494 b	543 a	623 a	623 a	720 a	747 a	768 a	781 a	693 a	713 a
Bathurst (AR)	367 a	367 a	459 a	493 b	612 a	583 a	631 b	593 c	536 a	537 a
Campbellton (AR)	438 a	433 b	474 a	489 a	588 a	594 a	657 b	689 c	540 a	543 a
Edmundston (AR)	419 b	381 a	468 a	462 a	550 a	564 a	590 a	589 b	518 a	522 a
Fredericton (AR)	619 a	627 a	697 a	710 a	837 a	871 a	1 079 a	1 087 a	826 a	848 a
Miramichi(AR)	409 c	427 b	534 a	533 b	630 a	633 a	719 b	675 b	608 a	603 a
N.-B., centres de 10 000+	**535 a**	**547 a**	**632 a**	**639 a**	**763 a**	**778 a**	**896 a**	**892 a**	**732 a**	**741 a**

Les lettres et les symboles utilisés dans les tableaux de données sur le marché locatif sont expliqués dans la méthode de l'enquête.

1.1.3 Univers des appartements d'initiative privée selon le nombre de chambres Nouveau-Brunswick

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17
Moncton (RMR)	444	469	2 957	2 976	7 955	8 077	504	518	11 860	12 040
Saint John (RMR)	371	386	2 398	2 512	4 919	5 114	1 168	1 270	8 856	9 282
Bathurst (AR)	115	116	353	364	730	743	108	116	1 306	1 339
Campbellton (AR)	49	49	331	350	445	439	72	74	897	912
Edmundston (AR)	51	57	463	454	677	684	70	69	1 261	1 264
Fredericton (AR)	367	365	1 680	1 698	4 665	4 899	920	872	7 632	7 834
Miramichi(AR)	30	30	232	234	689	684	46	47	997	995
N.-B., centres de 10 000+	**1 427**	**1 472**	**8 414**	**8 588**	**20 080**	**20 640**	**2 888**	**2 966**	**32 809**	**33 666**

1.1.4 Taux de disponibilité (%) des appartements d'initiative privée selon le nombre de chambres Nouveau-Brunswick

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17
Moncton (RMR)	9,8 c	8,5 c -	6,8 b	4,8 c ↓	7,0 b	4,8 b ↓	8,6 c	**	7,1 a	5,0 b ↓
Saint John (RMR)	12,7 c	4,2 d ↓	8,2 b	5,8 c ↓	8,8 a	4,8 b ↓	10,3 d	5,4 d ↓	9,0 a	5,1 b ↓
Bathurst (AR)	19,8 a	19,0 a -	**	**	7,9 c	**	**	**	12,3 c	8,2 c ↓
Campbellton (AR)	**	0,0 c	10,6 c	3,9 d ↓	5,5 b	1,2 d ↓	**	0,0 d	8,0 b	2,2 c ↓
Edmundston (AR)	**	**	13,9 c	10,8 c ↓	8,1 b	6,9 b -	**	**	9,9 b	8,6 b -
Fredericton (AR)	**	**	4,0 b	2,6 b ↓	6,0 a	2,1 a ↓	3,9 c	3,1 c -	5,4 a	2,4 a ↓
Miramichi(AR)	0,0 d	0,0 d -	2,1 c	**	3,2 b	1,7 c ↓	**	**	3,0 a	2,1 c -
N.-B., centres de 10 000+	**11,2 c**	**7,5 b ↓**	**7,6 a**	**5,0 b ↓**	**7,1 a**	**4,1 a ↓**	**7,5 b**	**4,7 c ↓**	**7,4 a**	**4,5 a ↓**

Les lettres et les symboles utilisés dans les tableaux de données sur le marché locatif sont expliqués dans la méthode de l'enquête.

1.1.5 Variation en % estimative du loyer moyen des appartements d'initiative privée[1] selon le nombre de chambres Nouveau-Brunswick

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.15 à oct.16	oct.16 à oct.17	oct.15 à oct.16	oct.16 à oct.17	oct.15 à oct.16	oct.16 à oct.17	oct.15 à oct.16	oct.16 à oct.17	oct.15 à oct.16	oct.16 à oct.17
Moncton (RMR)	2,3 c	**	2,3 b	0,6 b	1,9 a	0,8 d	1,5 a	1,5 c	2,0 a	0,6 b
Saint John (RMR)	2,7 c	2,4 c	3,7 c	**	2,0 c	1,4 a	++	1,8 c	1,8 c	1,4 a
Bathurst (AR)	5,1 b	++	++	**	++	++	++	++	++	++
Campbellton (AR)	3,4 d	**	++	++	++	**	++	++	++	++
Edmundston (AR)	++	**	1,0 d	**	2,7 c	2,1 c	**	++	2,3 c	**
Fredericton (AR)	4,8 d	4,7 d	3,0 c	1,8 c	1,7 b	2,1 b	2,5 c	1,3 d	1,9 b	1,8 b
Miramichi(AR)	++	0,0 d	**	++	++	**	**	++	++	0,9 d
N.-B., centres de 10 000+	**3,2 c**	**1,5 a**	**2,6 a**	**1,1 a**	**1,7 a**	**1,4 a**	**1,8 c**	**1,7 c**	**1,7 a**	**1,1 a**

[1]La variation en pourcentage du loyer moyen constitue une mesure de l'évolution du marché et est fondée sur les immeubles qui ont fait partie de l'échantillon les deux années.

1.1.6 Taux de rotation (%) des appartements d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres Nouveau-Brunswick

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres et +		Tous les log.	
	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17	oct.16	oct.17
Moncton (RMR)	**	**	**	26,0 d	27,3 d	28,2 a -	**	**	29,2 d	28,7 a -
Saint John (RMR)	**	**	12,2 c	**	11,8 c	26,6 d ↑	**	29,7 d	12,7 c	27,9 a ↑
Bathurst (AR)	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
Campbellton (AR)	**	**	**	**	27,2 d	**	**	**	**	28,9 d
Edmundston (AR)	**	**	28,9 a	26,9 d -	26,7 a	22,9 d ↓	**	**	28,6 a	25,1 a ↓
Fredericton (AR)	**	**	26,6 d	26,6 d -	26,8 a	32,4 a ↑	**	**	27,9 a	31,6 a ↑
Miramichi(AR)	**	**	**	**	15,3 d	22,6 d ↑	**	**	15,5 d	21,6 d ↑
N.-B., centres de 10 000+	****	****	**24,3 a**	**27,8 a ↑**	**22,9 a**	**28,7 a ↑**	**23,9 d**	****	**24,1 a**	**29,1 a ↑**

Les lettres et les symboles utilisés dans les tableaux de données sur le marché locatif sont expliqués dans la méthode de l'enquête.

NOTE TECHNIQUE

Différence entre la variation en pourcentage des loyers moyens (immeubles neufs et existants) ET la variation en pourcentage des loyers moyens de l'échantillon fixe (immeubles existants seulement)

Variation en pourcentage des loyers moyens (immeubles neufs et existants) : Le résultat (hausse ou baisse) du calcul de la variation en pourcentage des loyers moyens d'une année à une autre (par exemple : dans le cas d'un loyer moyen qui passerait de 500 $ une année donnée à 550 $ l'année suivante, le résultat serait une hausse de 10 %) est influencé par l'évolution de la composition de l'univers des logements locatifs (par exemple, l'ajout à l'univers de l'Enquête d'ensembles neufs de logements locatifs luxueux, la rénovation ou la modernisation d'unités locatives et le roulement des locataires peuvent faire monter les loyers moyens par rapport à l'année précédente) et par la variation du niveau des loyers (c'est-à-dire par les hausses et les baisses du niveau des loyers exigés par les propriétaires-bailleurs).

Variation en pourcentage des loyers moyens de l'échantillon fixe (immeubles existants seulement) : Cette mesure permet d'estimer la variation du niveau des loyers. L'estimation est faite à partir des données sur les immeubles faisant partie de l'échantillon commun à l'Enquête sur les logements locatifs de l'année en cours et à l'Enquête de l'année précédente. Par contre, le résultat est quand même influencé, dans une certaine mesure, par l'évolution de la composition de l'univers des logements locatifs (par exemple, par la rénovation ou la modernisation d'unités locatives et le roulement des locataires, des facteurs qui ne sont pas mesurés par l'Enquête, les données recueillies n'étant pas assez détaillées).

MÉTHODE DE L'ENQUÊTE SUR LES LOGEMENTS LOCATIFS

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) mène l'**Enquête sur les logements locatifs** (ELL) chaque année en octobre pour mesurer les forces en présence sur le marché locatif. L'Enquête porte sur un échantillon de logements pris dans tous les centres urbains de 10 000 habitants ou plus. Seuls les immeubles d'initiative privée qui comptent au moins trois logements locatifs et qui sont sur le marché depuis au moins trois mois sont inclus. L'ELL permet d'obtenir des données sur les loyers du marché, les logements disponibles (sauf au Québec), le roulement des locataires et les logements vacants pour tous les immeubles compris dans l'échantillon.

L'ELL se fait par téléphone ou sur place, et l'information est obtenue du propriétaire, du gestionnaire ou du concierge. Elle a lieu pendant les deux premières semaines d'octobre, et ses résultats reflètent la conjoncture du marché à ce moment-là.

La SCHL revoit constamment l'univers des immeubles de logements locatifs pour veiller à ce qu'il soit le plus complet possible. Chaque année, les immeubles achevés récemment qui comptent au moins trois logements locatifs sont ajoutés à l'univers de l'Enquête. De plus, la SCHL effectue des analyses approfondies en comparant l'univers locatif à d'autres sources de données pour s'assurer que la liste des immeubles visés par l'Enquête est aussi complète que possible.

L'ELL de la SCHL permet de connaître les taux d'inoccupation, les taux de disponibilité (sauf au Québec), les taux de roulement et les loyers moyens des logements neufs et existants. En outre, une mesure est utilisée pour estimer le taux de variation des loyers dans les immeubles existants seulement. Cette mesure tient compte des immeubles qu'ont en commun les échantillons de l'Enquête actuelle et de l'Enquête précédente. Se limiter aux immeubles existants permet d'éliminer l'effet que les changements dans la composition de l'univers (ajout d'immeubles neufs ou convertis et renouvellement de l'échantillon de l'Enquête) pourraient avoir sur la variation des loyers et ainsi d'obtenir une estimation de l'évolution des loyers exigés par les propriétaires. Les estimations de la variation en pourcentage des loyers sont diffusées dans tous les Rapports sur le marché locatif : Faits saillants pour le Canada et pour chaque province, ainsi que dans les rapports portant sur les régions métropolitaines de recensement (RMR). Les loyers pratiqués dans les immeubles neufs et dans les immeubles existants y figurent également. Les taux de variation des loyers sont statistiquement significatifs dans le cas des immeubles existants, alors qu'ils peuvent ne pas l'être si on les calcule en incluant les logements neufs et existants.

MÉTHODE DE L'ENQUÊTE SUR LES APPARTEMENTS EN COPROPRIÉTÉ

La SCHL mène l'Enquête sur les appartements en copropriété (EAC) à la fin de l'été et au début de l'automne pour mesurer les forces en présence sur le marché locatif des appartements en copropriété. L'EAC permet de dénombrer les unités qui sont offertes en location et de connaître leurs taux d'inoccupation et leurs loyers dans les RMR suivantes : Calgary, Edmonton, Gatineau, Halifax, Hamilton, Kelowna, Kitchener, London, Montréal, Ottawa, Québec, Regina, Saskatoon, Toronto, Vancouver, Victoria et Winnipeg. L'EAC est réalisée au moyen d'entrevues téléphoniques, et les données sont obtenues de l'entreprise de gestion immobilière, du conseil d'administration de l'ensemble de copropriétés ou du concierge. Au besoin, les données peuvent être recueillies sur place si aucun contact téléphonique n'a pu être établi.

La SCHL publie les données de l'EAC sur le nombre d'unités louées, les taux d'inoccupation et les loyers moyens. Chaque estimation fournie est assortie d'un code à une lettre indiquant son degré de fiabilité statistique (déterminé selon le coefficient de variation).

FIABILITÉ DES DONNÉES DE L'ENQUÊTE SUR LES LOGEMENTS LOCATIFS (ELL) ET DE L'ENQUÊTE SUR LES APPARTEMENTS EN COPROPRIÉTÉ (EAC)

La SCHL ne publie aucun chiffre estimatif (taux d'inoccupation ou loyer moyen, par exemple) dont le degré de fiabilité est jugé trop faible ou dont la diffusion contreviendrait aux règles établies en matière de confidentialité. De façon générale, la décision de publier une estimation est fondée sur le degré de fiabilité statistique, qui est mesuré au moyen du coefficient de variation (c.v.). Le c.v. d'une donnée estimative correspond au rapport entre l'écart-type et la donnée estimative; il s'exprime en pourcentage.

Par exemple, si $\bar{x}$ représente le loyer moyen des appartements d'une chambre dans une RMR donnée et que $\sigma_{\bar{x}}$ représente son écart-type, le coefficient de variation s'obtient alors selon la formule suivante : $CV = \frac{\sigma_{\bar{x}}}{\bar{x}}$.

Codes indiquant le degré de fiabilité statistique des proportions

La SCHL utilise le c.v., le taux d'échantillonnage et la taille de l'univers pour déterminer si les proportions, c'est-à-dire les données exprimées en pourcentage (taux d'inoccupation, de disponibilité et de roulement), sont suffisamment fiables pour être publiées. Les codes suivants servent à indiquer le degré de fiabilité des proportions :

a – Excellent
b – Très bon
c – Bon
d – Passable (utiliser avec prudence)
** – Faible – Donnée supprimée

++ – La variation du loyer n'est pas statistiquement significative. Autrement dit, elle n'est pas différente de zéro (0) sur le plan statistique.
- – Aucun logement de cette catégorie dans l'univers
s.o. – Sans objet

Les deux tableaux ci-dessous indiquent le degré de fiabilité des proportions :

Si la proportion est égale à zéro (0) et le taux d'échantillonnage est inférieur à 100 %, on évalue le degré de fiabilité des données comme suit :

	Taux d'échantillonnage (%)				
Nombre d'immeubles dans l'univers	**(0,20]***	**(20,40]**	**(40,60]**	**(60,80]**	**(80,100)**
3 – 10	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
11 – 20	Faible	Passable	Passable	Passable	Bon
21 – 40	Faible	Passable	Passable	Bon	Très bon
41 – 80	Faible	Passable	Bon	Bon	Très bon
81+	Faible	Bon	Bon	Très bon	Très bon

* (0-20] signifie que le taux d'échantillonnage est supérieur à 0 % mais inférieur ou égal à 20 %; les autres données sont présentées sur le même modèle.

Dans les autres cas, on utilise le tableau suivant pour déterminer le degré de fiabilité des proportions :

	Coefficient de variation (%)						
Taux d'inoccupation	**0**	**(0,5]**	**(5,10]**	**(10,16.5]**	**(16.5,33.3]**	**(33.3,50]**	**50+**
(0,0.75]	Excellent	Excellent	Excellent	Excellent	Excellent	Très bon	Très bon
(0.75,1.5]	Excellent	Excellent	Excellent	Excellent	Excellent	Passable	Faible
(1.5,3]	Excellent	Excellent	Excellent	Très bon	Bon	Faible	Faible
(3,6]	Excellent	Excellent	Très bon	Bon	Passable	Faible	Faible
(6,10]	Excellent	Excellent	Très bon	Bon	Faible	Faible	Faible
(10,15]	Excellent	Excellent	Bon	Passable	Faible	Faible	Faible
(15,30]	Excellent	Excellent	Passable	Faible	Faible	Faible	Faible
(30,100]	Excellent	Excellent	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible

Codes indiquant le degré de fiabilité des moyennes et des totaux

La SCHL utilise le c.v. pour déterminer le degré de fiabilité statistique des données estimatives sur les totaux et les loyers moyens. Pour que ces données soient publiées, il ne faut pas que le c.v. dépasse 10 %. En établissant la limite acceptable à ce niveau, on estime qu'un bon équilibre est atteint entre la nécessité de diffuser des données de qualité élevée et celle de ne pas publier des données jugées non fiables. Voici comment la SCHL détermine le degré de fiabilité des données (le c.v. est exprimé en pourcentage) :

a – Si le c.v. est supérieur à 0 et inférieur ou égal à 2,5, le degré de fiabilité est **excellent**.
b – Si le c.v. est supérieur à 2,5 et inférieur ou égal à 5, le degré de fiabilité est **très bon**.
c – Si le c.v. est supérieur à 5 et inférieur ou égal à 7,5, le degré de fiabilité est **bon**.
d – Si le c.v. est supérieur à 7,5 et inférieur ou égal à 10, le degré de fiabilité est **passable**.
** – Si le c.v. est supérieur à 10, le degré de fiabilité est **faible** (les données ne sont pas publiées).

Les flèches indiquent les variations significatives sur le plan statistique

Toute comparaison des données d'une année à l'autre doit être faite avec prudence. Les variations qu'il peut y avoir d'une année à l'autre ne sont pas nécessairement significatives sur le plan statistique. S'il y a lieu, les tableaux figurant dans le présent rapport comportent des indicateurs qui aident à interpréter les variations.

↑ correspond à une hausse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
↓ correspond à une baisse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
– indique que taille concrète de l'échantillon ne permet d'interpréter les variations d'une année à l'autre comme étant significative sur le plan statistique.

Les flèches indiquent les variations significatives sur le plan statistique

Toute comparaison des données d'une année à l'autre doit être faite avec prudence. Les variations qu'il peut y avoir d'une année à l'autre ne sont pas nécessairement significatives sur le plan statistique. S'il y a lieu, les tableaux figurant dans le présent rapport comportent des indicateurs qui aident à interpréter les variations.

↑ correspond à une hausse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
↓ correspond à une baisse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
– indique que taille concrète de l'échantillon ne permet d'interpréter les variations d'une année à l'autre comme étant significative sur le plan statistique.

△ indique que la variation est significative sur le plan statistique

DÉFINITIONS

Immeuble ou ensemble d'appartements locatifs : Tout immeuble comptant au moins trois logements offerts en location, dont un ou plus n'a pas d'entrée privée au rez-de-chaussée. Les habitations occupées par les propriétaires n'entrent pas dans le nombre total de logements locatifs compris dans les immeubles.

Immeuble ou ensemble de logements en rangée locatifs : Tout immeuble comptant au moins trois logements contigus avec entrée privée au rez-de-chaussée qui sont offerts en location. Les habitations occupées par les propriétaires n'entrent pas dans le nombre total de logements locatifs compris dans les immeubles. Les logements (ou maisons) en rangée sont parfois appelés logements en bande.

Logement disponible : Un logement locatif est considéré comme étant disponible si le locataire actuel a envoyé ou reçu un avis de déménagement et qu'aucun autre locataire n'a signé de bail, ou encore si le logement est vacant (voir la définition de « logement vacant » ci-dessous).

Logement vacant : Un logement est considéré comme étant vacant s'il n'est pas occupé au moment de l'Enquête et qu'il est prêt à accueillir un nouveau locataire immédiatement.

Loyer : Montant réel que les locataires paient pour leur logement. Aucun rajustement n'est fait selon que des commodités et services tels que le chauffage, l'électricité, le stationnement et l'eau chaude sont inclus ou non dans le loyer. Dans le cas des logements disponibles ou vacants, le loyer correspond au montant demandé par le propriétaire.

Les loyers moyens figurant dans la présente publication donnent une bonne indication du montant que paient les locataires selon la taille des logements et le secteur géographique. Les services comme le chauffage, l'électricité et l'eau chaude peuvent être compris ou non dans le loyer.

Roulement ou rotation : Un logement a connu un roulement de locataires s'il est occupé par un nouveau locataire ayant emménagé au cours des 12 derniers mois. Pour un même logement, il peut y avoir plus d'un roulement de locataires durant la même période de 12 mois.

Définition des secteurs de recensement utilisés dans la présente publication

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'une grande région urbaine (appelée noyau urbain). Un noyau urbain doit, selon les données du recensement de la population, compter au moins 10 000 habitants pour former une AR et au moins 50 000 habitants pour former une RMR. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec la région urbaine centrale, lequel est déterminé par le volume de navetteurs établi d'après les données du recensement sur le lieu de travail. Les RMR et les AR englobent des municipalités ou des subdivisions de recensement.

Toutes les données d'octobre 2016 sont fondées sur les secteurs définis aux fins du Recensement de 2011 de Statistique Canada, et toutes les données d'octobre 2017, sur les secteurs définis aux fins du Recensement de 2016.

Remerciements

L'Enquête sur les logements locatifs et l'Enquête sur les appartements en copropriété n'auraient pas pu être effectuées sans la collaboration des propriétaires, gestionnaires et concierges d'immeubles et des ménages des différentes régions du Canada. La SCHL les remercie de leurs efforts et de l'aide qu'ils lui apportent en fournissant de l'information exacte en temps voulu. Grâce à leur contribution, la SCHL est en mesure de diffuser de l'information qui profite à l'ensemble du secteur de l'habitation.

LA SCHL AIDE LES CANADIENS A REPONDRE A LEURS BESOINS EN MATIERE DE LOGEMENT.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) aide les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement depuis plus de 70 ans. En tant qu'autorité en matière d'habitation au Canada, elle contribue à la stabilité du marché de l'habitation et du système financier, elle vient en aide aux Canadiens dans le besoin et elle fournit des résultats de recherches et des conseils impartiaux aux gouvernements, aux consommateurs et au secteur de l'habitation du pays. La SCHL exerce ses activités en s'appuyant sur trois principes fondamentaux : gestion prudente des risques, solide gouvernance d'entreprise et transparence.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à http://www.schl.ca ou suivez-nous sur Twitter, LinkedIn, Facebook et YouTube.

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au 1-800-245-9274. De l'extérieur du Canada : 613-748-2003 (téléphone); 613-748-2016 (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des médias substituts, composez le 1-800-668-2642.

La gamme complète des publications nationales standards du Centre d'analyse de marché (CAM) est offerte gratuitement, en format électronique, sur le site Web de la SCHL. Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les éditions déjà parues, ou encore vous abonner aux futures éditions et recevoir automatiquement, par courriel, de l'information sur le marché le jour même où elle est diffusée : c'est rapide et pratique! Visitez le http://www.schl.ca/marchedelhabitation.

Pour en savoir davantage au sujet du CAM et de la mine de renseignements sur le marché de l'habitation qu'il met à votre disposition, rendez-vous au http://www.schl.ca/marchedelhabitation.

Pour vous abonner à la version papier des publications du CAM, veuillez composer le 1-800-668-2642.

©2017, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu d'une publication d'analyse de marché de la SCHL à des fins autres que celles susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité des publications d'analyse de marché de la SCHL, veuillez remplir le Formulaire de demande de reproduction de documents protégés par les droits d'auteur de la SCHL et le faire parvenir au Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH) par courriel, à l'adresse suivante : chic@schl.ca.Veuillez fournir les informations suivantes au CCDH : Titre de la publication, année et date de diffusion.

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.

Marché de l'habitation : notre savoir à votre service

RAPPORTS GRATUITS EN LIGNE

Des données et des analyses aux échelles locale, régionale et nationale qui portent sur la conjoncture des marchés et les tendances futures.

- Statistiques du logement au Canada
- Rapport sur les copropriétaires
- Bulletin mensuel d'information sur le logement
- Évaluation du marché de l'habitation
- Le marché sous la loupe
- Actualités habitation – Tableaux
- Perspectives du marché de l'habitation, Canada
- Perspectives du marché de l'habitation : faits saillants – régions et le nord
- Perspectives du marché de l'habitation – (Canada et principaux centres urbains)
- Tableaux de données sur le marché de l'habitation – Quelques centres urbains du Centre-Sud de l'Ontario
- Données provisoires sur les mises en chantier
- Rapports sur le marché locatif : Faits saillants – Canada et les provinces
- Rapports sur le marché locatif – Grands centres
- Construction résidentielle en bref, centres urbains des Prairies
- Rapport sur les résidences pour personnes âgées

TABLEAUX DE DONNÉES EN LIGNE GRATUITS

- Données sur la construction de maisons neuves par municipalité
- Tableaux de données détaillées tirées de l'Enquête sur les logements locatifs
- Tableaux de données annuelles détaillées sur la construction résidentielle

Obtenez tout de suite l'information dont vous avez besoin!

Cliquez sur www.schl.ca/marchedelhabitation pour consulter ou télécharger des publications ou encore pour vous abonner.

Les rapports électroniques du Centre d'analyse de marché de la SCHL procurent une foule de renseignements détaillés sur les marchés national, provinciaux, régionaux et locaux.

- **Prévisions et analyses :** renseignements sur les tendances futures du marché de l'habitation aux échelles locale, régionale et nationale.
- **Données et statistiques :** renseignements sur les différents aspects du marché de l'habitation – mises en chantier, loyers, taux d'inoccupation, et beaucoup plus!

PORTAIL DE L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DE L'HABITATION!

Les données sur l'habitation comme vous les voulez.

- Guichet unique
- Accès simple et rapide
- Données à l'échelle des quartiers

schl.ca/portailimh

L'Observateur du logement en ligne

On y présente, sous forme de feuillets et de vidéos :

- analyses et données;
- observations pertinentes;
- mises à jour sur les conditions et tendances en matière de logement; *et bien plus encore!*

Tous les liens peuvent être facilement diffusés sur les médias sociaux!

Abonnez-vous dès aujourd'hui pour demeurer informé!

www.schl.ca/observateur

64497_2017_A01